

# Zentel 400 mg, comprimé et Zentel 0,4 g/10 mL, suspension buvable – [albendazole]

PUBLIÉ LE 26/05/2026

TENSION D'APPROVISIONNEMENT 06/10/2025

## Indications

Infections intestinales et cutanées :

- Oxyurose (*Enterobius vermicularis*) ;
- Ascariodose (*Ascaris lumbricoïdes*) ;
- Ankylostomose (*Ankylostoma duodenale* *Necator americanus*) ;
- Trichocéphalose (*Trichuris trichiura*) ;
- Anguillulose (*Strongyloïdes stercoralis*) ;
- Taeniasis (*Taenia saginata*, *Taenia solium*), le traitement par l'albendazole ne doit être envisagé qu'en cas de parasitoses associées sensibles à l'albendazole ;
- Giardioses (*Giardia intestinalis* ou *duodenalis*) de l'enfant.

Infection systémique :

- Trichinellose (*Trichinella spiralis*).

## Laboratoire exploitant

Laboratoire Glaxosmithkline

## Observations particulières

- Situation en ville : tension
- Date de remise à disposition prévue : indéterminée

*Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les grossistes répartiteurs vers l'étranger est interdite à compter de la publication de cette fiche d'information sur notre site (application de la loi de santé publique 2016-41 publiée au Journal Officiel le 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L. 5121-30 et L.5124-17-3 du Code la Santé Publique).*

*Cette mesure d'interdiction de vente en dehors du territoire national, ou aux distributeurs en gros à l'exportation, doit être appliquée et respectée jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.*